

DIRECTION GÉNÉRALE
SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES

D-34

RAPPORT



VILLE DE
GENÈVE

ACTION CONTRE LE CHÔMAGE - 2005

Rapport pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005

1. Mission

La cellule coordination action chômage, au sein du Service des Ressources humaines (SRH) de la Ville de Genève, a poursuivi et étendu, durant l'année 2005, son domaine d'activités, sur tous les axes, soit le conseil en personnel et en réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi (femmes et hommes), le conseil technique, le recrutement et l'engagement au sein de l'Administration municipale et dans les Institutions subventionnées.

Elle a ainsi affiné :

- la collaboration interinstitutionnelle (avec l'Office cantonal de l'emploi - OCE), ses Offices régionaux de placement, le Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS), divers syndicats, institutions sociales et réseaux d'entraide) ;
- les multiples prestations directes aux demandeurs, telles qu'aide à la postulation interne et externe, aide à l'offre de services, bilan, évaluation, suivi, motivation, présentation de candidatures, conseils en assurance-chômage, en droit du travail et en formation.

Le premier trimestre a, en sus, vu se mettre en place les nouvelles directives sur le fonds chômage 2005, visant en substance très prioritairement les personnes en fin de tous droits fédéral et cantonal, et une coordination plus étroite avec l'OCE, suite à l'entrée en vigueur du règlement cantonal afférent à la participation financière de l'Administration municipale aux engagements cantonaux ou « emplois temporaires cantonaux » (ETC) des chômeurs en fin de droit fédéral.

A la fin du deuxième semestre, la coordination des prestations offertes aux demandeurs d'emploi par le Service social (SSVG) de la Ville et par le Service des Ressources humaines (SRH) s'est encore améliorée grâce à l'Antenne socioprofessionnelle ouverte au 19, Rue des Rois. Cette Antenne, répondant à un vœu du Conseil municipal et du Conseil administratif, permet de trouver un soutien social et des orientations dans les arcanes législatives des différentes législations (axe SSVG). Avec le fonds chômage municipal, la Ville s'est dotée d'un budget spécifique de 3 Mo, affecté notamment au financement d'emplois temporaires d'une année au maximum, dans l'Administration municipale et dans les Institutions subventionnées, destinés aux chômeurs (axe SRH). Ainsi, la Ville a recentré son action, afin d'optimiser son intervention, tout en développant sa collaboration avec d'autres entités.

2. Résultats

- **423** nouveaux demandeurs d'emploi ont été reçus par le coordinateur de l'action chômage, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005, pour un total de quelque 500 entretiens de conseil.
- **89** candidats ont été engagés en Ville de Genève, dans les divers Services municipaux, **avec un financement du fonds chômage municipal**, ceci à raison de :
 - **73 emplois temporaires** (d'une durée comprise entre 6 et 12 mois);
 - **11 stages professionnels fédéraux**, d'une durée de 6 mois, destinés principalement à des jeunes, sans expérience professionnelle, au sortir de leur formation ; le fonds chômage est actionné à titre de participation financière aux indemnités fédérales de chômage versées aux candidats;
 - **3 stages de formation fédéraux** n'induisant pas de frais pour l'Administration;
 - **2 AFO** (allocations de formation), mesures actives fédérales de l'assurance-chômage équivalant à 2 apprentissages, qui sont en cours au Grand Théâtre et au Conservatoire et Jardin botaniques, avec un financement du fonds chômage et de ladite assurance.
- **22** candidats ont été engagés temporairement au sein d'Institutions subventionnées par la Ville de Genève, avec un financement des salaires et des charges patronales émanant du fonds chômage municipal.
- **15** candidats chômeurs ont été engagés par les Services municipaux, sur leur propre budget temporaire, suite à l'évaluation et à la présentation des dossiers par le coordinateur chômage.
- **115** candidats ont été engagés dans le cadre des ETC, après évaluation des quotas de demandeurs d'emploi par Service, dont une partie sur présentation de dossiers par le coordinateur ; ces emplois, de 12 mois au maximum, sont octroyés aux chômeurs en fin de droit aux indemnités fédérales, financés par l'Etat de Genève (via l'OCE) et, depuis le 1^{er} mars 2005, conjointement avec la Ville, à raison de 15% des salaires, conformément à la Loi cantonale genevoise de chômage et son règlement d'application. Cette mesure de participation financière a été suspendue du 1er juillet au 31 décembre 2005.
- **10** candidats, inscrits au RMCAS, accomplissent leur contre-prestation obligatoire au sein de Services municipaux (1 aux MAH, 3 au Club social Rive gauche du SSVG, 5 au Grand Théâtre et 1 au FMAC).
- **9** personnes, suivies et présentées par le coordinateur chômage, ont été engagées pendant l'année 2005, après une mission temporaire, en qualité de fonctionnaire, en Ville de Genève.
- **2** autres personnes ont été placées en externe (secteurs privés).
- **1** autre personne s'est mise à son compte.
- **56 mesures de formation qualifiantes, ont été octroyées en totalité :**
 - **11 stages professionnels**, 3 stages de formation, 2 AFO (cf. supra);
 - **40 personnes**, engagées sur le fonds chômage, ont suivi, en sus, une formation, en collaboration avec le secteur « Développement et formation » du Service des Ressources humaines ; il s'agit, en l'occurrence, d'un cours intitulé « L'accueil du public » et destiné aux surveillants temporaires des Musées.

N.B. Les prolongations de contrats de travail ne sont pas comprises dans les résultats, énoncés ci avant, relatifs aux engagements ; les renouvellements de contrat (après une interruption ou en cas de changement de service) sont en revanche comptabilisés.

3. Chiffres

A) Etat initial du Fonds chômage en 2005

Montant initial voté pour l'exercice 2005	3'000'000.00
Solde reporté de l'exercice 2004	0.00
Fonds chômage disponible en 2005	3'000'000.00

B) Engagements de chômeurs en Ville de Genève, sur le Fonds chômage

Total dépensé des salaires pour les 89 engagements de chômeurs dans les Services municipaux	2'141'462.85
---	---------------------

C) Engagements de chômeurs en Institutions subventionnées, sur le Fonds chômage

Engagements de 22 chômeurs, auprès de l'ADC (1 pers.), de l'AGORA (3 pers.), de l'API (1 pers.), du CAC (2 pers.), du CAGI (1 pers.), de Carrefour-Rue (1 pers.), de Copyrart (1 pers.), de GE GRAVE (1 pers.), de Sauvons « Helena » (1 pers.), de l'OSEO (1 pers.), de Mandat International (1 pers.), de MARGES (1 pers.), du Trialogue (6 pers.) et du Webroulotte (1 pers.), pour un :

Total dépensé des charges salariales globales, versées à ces Institutions	574'675.35
---	-------------------

D) Participation aux salaires des ETC, versés par l'OCE

Le fonds chômage a versé, depuis le 1^{er} mars 2005 et jusqu'au 30 juin 2005, le 15% des frais salariaux des chômeurs en fin de droit fédéral, engagés en ETC, pour un :

Total dépensé	75'732.25
<i>(NB Pour rappel, la mesure participative a été suspendue par l'OCE, du 1er juillet au 31 décembre 2005).</i>	

E) Participation aux frais de mesures de formation de chômeurs

Le fonds chômage a pris en charge les frais des cours organisés par la Ville de Genève, intitulés « L'accueil du public » et destinés aux surveillants temporaires (cf. ci-dessus), pour un :

Total dépensé	6'600.00
---------------	-----------------

F) Total des dépenses sur le Fonds chômage

Total des dépenses au 31 décembre 2005	2'798'470.45
--	---------------------

G) Etat du Fonds chômage (sans les recettes) au 31 décembre 2005, (solde disponible)

201'529.55

H) Recettes perçues sur le Fonds chômage (rétrocession de prestations d'assurances sociales)

68'554.50

4. Conclusions

- Depuis plusieurs années, la Ville de Genève, par son «action contre le chômage» et le fonds municipal y afférent, contribue à prévenir et à combattre le chômage, notamment de longue durée, ainsi que l'exclusion sociale et professionnelle. Elle y travaille en complémentarité et en coordination avec les organismes compétents, notamment cantonaux (OCE, RMCAS, etc.) et associatifs.
- En sus de ses rôles d'écoute, de conseil, d'encadrement et d'aide globale à la postulation des demandeurs d'emploi, la cellule coordination chômage œuvre aussi activement au placement et à l'engagement de ceux-ci, dans le cadre de missions temporaires financées par la Ville de Genève (fonds chômage ou budget temporaire des Services), de stages professionnels, d'emplois temporaires cantonaux, etc.
- En outre, comme vu plus haut, ladite action poursuit, depuis 2004, avec le secteur « Développement et formation » du Service des Ressources humaines et les diverses instances du chômage, d'autres mesures actives ou de formation pure, améliorant les compétences des chômeurs et, parallèlement, leur aptitude au placement durable (stages, cours et apprentissages).
- Issue d'une motion du Conseil municipal, une « Antenne socioprofessionnelle » a été créée, à fin 2005, unifiant en un lieu tant l'aide sociale que celle ayant trait à l'insertion des chômeurs, principalement résidant en Ville de Genève.
- A la même époque, le Grand Conseil avait voté un complément à l'article 39, alinéa 5 de la Loi cantonale en matière de chômage (J 2 20), au sujet des frais de gestion des emplois temporaires cantonaux (ETC), stipulant que : « L'Etat peut, dans les limites définies par le Conseil d'Etat, répercuter cette charge sur les entités bénéficiaires au sens des alinéas 3 et 4 », soit notamment les Administrations communales.
Cette disposition est entrée en vigueur le 1er mars 2005.
A fin février 2005, le Conseil d'Etat informait que cette participation aux frais de gestion des ETC, basée sur le montant des charges salariales, s'élevait à 15% pour les Communes, dont la Ville de Genève.

Suite aux rapports sur le développement subséquent de l'action chômage municipale du Service des Ressources humaines, présentés au Conseil administratif, celui-ci a, par extrait du 23 février 2005, « décidé de supporter les 15% demandé par l'Etat sur le budget chômage Ville de Genève ».

Enfin, il convient d'ajouter que lors des travaux préparatoires aux rapports du Service des Ressources humaines, il avait été constaté que certains Services de l'Administration municipale faisaient appel de manière importante aux ETC, jusqu'en 2004.

Aussi, afin d'éviter, dès lors, de telles situations, il a été proposé un système de contrôle, soit un quota d'emplois temporaires relatifs aux demandeurs d'emploi, de 5% du personnel fixe, par Service municipal (sur une base de postes calculée à plein temps).

Pour la période comprise entre mars et juin 2005, le Service des mesures cantonales (SMC) de l'OCE a adressé plusieurs factures y afférentes au Service des Ressources humaines (cellule action chômage), pour un montant total de Fr. 75'732,25.

Eu égard au nombre prévu d'engagements en ETC, ainsi qu'aux montants des salaires et des charges patronales y afférents dont il convenait de prévoir la participation financière de 15%, une provision de Fr. 800'000.-- avait été faite sur le budget du fonds chômage municipal, pour toute l'année 2005.

Cette provision avait été ajustée à Fr. 600'000.--, en raison du démarrage de la prise en charge non pas au 1er janvier 2005, comme initialement annoncé, mais au 1er mars 2005, comme vu plus haut.

Au 1er juillet 2005, la Confédération a décidé qu'elle n'octroyait plus 520 indemnités journalières aux chômeurs du Canton de Genève, mais 400, hormis aux personnes de 50 ans et plus. Un grand nombre de chômeurs se sont conséquemment retrouvés en fin de droit fédéral de chômage à cette date, du

fait qu'ils avaient épuisé déjà 400 jours indemnisés ; de nombreuses autres personnes sont arrivées en fin de droit durant les mois suivants, compte tenu de leur solde d'indemnités proche de 400 jours.

Le SMC s'est ainsi retrouvé, d'un jour à l'autre, devant un très grand nombre (plusieurs centaines) de personnes à insérer très rapidement en mesures cantonales, avec un effet contraignant selon la Loi cantonale genevoise de chômage.

Afin de rendre à nouveau très attractifs les divers types de mesures cantonales, y compris les ETC, le Conseil d'Etat a décidé de suspendre provisoirement, du 1er juillet au 31 décembre 2005, la participation requise des Services et Institutions utilisateurs.

Par conséquent, le solde disponible (soit le non dépensé) sur le fonds chômage est la résultante non prévisible de cet abandon, par l'Etat de Genève, de la mesure participative de la Ville aux ETC.

En effet, il n'était pas possible d'amortir la totalité de la provision de Fr. 600'000.-, compte tenu de l'ensemble des circonstances particulières (le 2ème semestre avait commencé et le nombre de mois à financer sur 2005 devenait faible ; il convenait de respecter aussi les quotas par Service municipal, de même que les procédures afférentes au fonds chômage, etc.).

En conclusion, en comptabilisant toutes les catégories de contrats d'engagements de chômeurs, au 31 décembre 2005, la Ville de Genève a offert au total :

89	engagements sur le Fonds chômage, dans les Services municipaux
22	engagements sur le Fonds chômage, dans les Institutions subventionnées
15	engagements sur les budgets temporaires des Services municipaux
115	engagements sur les mesures cantonales pour chômeurs en fin de droit (ETC)
10	engagements sur les mesures de type contre-prestations du RMCAS, soit :

251 engagements temporaires de chômeurs

Annexes : rapports financier et statistique

VILLE DE GENEVE / Direction générale - Service des Ressources humaines

HISTORIQUE DE L'ACTION MUNICIPALE CONTRE LE CHÔMAGE

Année	Chômeurs payés par la Ville	Chômeurs payés par l'Etat	Chômeurs payés par la Confédération	Masse salariale versée par la Ville
1978	130	0	0	1'115'806.00
1979	95	0	0	957'459.00
1980	74	0	0	884'432.00
1981	83	0	0	999'776.00
1982	118	0	0	1'585'189.00
1983	168	0	0	2'003'045.00
1984	154	0	0	1'947'418.00
1985	90	0	0	997'450.00
1986	66	0	0	963'118.00
1987	54	0	0	791'022.00
1988	49	0	0	837'537.00
1989	50	0	0	844'355.00
1990	44	0	0	823'748.00
1991	48	23	0	958'945.00
1992	63	96	0	1'155'041.00
1993	96	147	0	1'568'500.00
1994	61	250	0	1'233'385.00
1995	38	271	0	663'092.00
1996	94	266	0	1'825'403.00
1997	96	206	1	1'893'846.00
1998	64	310	48	1'293'038.00
1999	79	245	47	1'771'040.00
2000	56	204	8	1'335'325.00
2001	99	161	0	2'178'122.00
2002	160	127	0	3'067'802.00
2003	174	157	0	4'390'061.00
2004	182	214	0	3'367'119.00
2005	126	115	0	2'798'470.45

Dépense totale 1978 - 2005 :	44'249'544.45
-------------------------------------	----------------------

Engagements

Crédit voté pour 2005	3'000'000.00
Report Solde 2004	0.00
MONTANT ACTION CHÔMAGE 2005	3'000'000.00
	BUDGET Engagements
Provisions / Salaires des chômeurs engagés par les services de la Ville de Genève	2'141'462.85
Provisions / Participation aux salaires des ETC, versés par l'OCE	75'732.25
Provisions / Salaires des chômeurs engagés par des institutions subventionnées	574'675.35
Provisions / Frais de cours, de formation et de perfectionnement aux chômeurs/euses*	6'500.00
Total des engagements financiers au 31.12.2005	2'798'470.45
FONDS CHÔMAGE DISPONIBLE AU 31.12.2005 (crédit J. engagements)	201'529.55
Total des recettes pour l'action chômage 2005 (non incluses dans le disponible)	68'554.50
Contrats/chômeurs / services mun. / BUDGET FDS CHÔMAGE VG**	89
Contrats/chômeurs / institutions subv. / BUDGET FDS CHÔMAGE VG	22
Contrats/chômeurs / BUDGETS TEMPO. SERVICES VG***	15
Contrats/chômeurs cantonaux / BUDGET ETAT GE - conclus en 2005	115
Contrats/chômeurs en contre-prestations / BUDGET du RMCAS****	10
Contrats/chômeurs en stage d'observation / BUDGET AJ	0
TOTAL CONTRATS OFFERTS PAR LA VILLE AUX CHÔMEURS ***** AU 31 DECEMBRE 2005	251
TOTAL MESURES DE FORMATION*****	56

* Cours destinés aux demandeurs d'emploi ("accueil du public"), financés par le fonds chômage municipal, pour 40 chômeurs.

** Y compris 11 stages professionnels (féd.), avec participation financière du fonds chômage municipal. Y compris 3 stages de formation (féd.), sans participation financière du fonds chômage municipal.

*** Y compris 2 AFO (allocations de formation), mesures actives féd. du chômage équivalent à 2 apprentissages, avec participation financière du fonds chômage municipal.

**** Engagements tempo. sur les budgets des services, de chômeurs présentés par le coordinateur.

***** RMCAS : revenu minimum cantonal d'aide sociale.

Les prolongations de contrat ne sont pas comprises, contrairement aux renouvellements (après interruption ou changement de service).

Total de l'ensemble des mesures qualifiantes proposées, y. c. stages, AFO et cours.

Dépenses

Crédit voté pour 2005	3'000'000.00		
Solde 2004 reporté	0.00		
MONTANT ACTION CHÔMAGE 2005	3'000'000.00		
	BUDGET	DEPENSES	
	Engagements	Dépensé	Solde
Salaires des chômeurs engagés par les services de la Ville de Genève	2'141'462.85	2'141'462.85	0.00
Participation aux salaires des ETC, versés par l'OCE	75'732.25	75'732.25	0.00
Salaires des chômeurs engagés par des institutions subventionnées	574'675.35	574'675.35	0.00
Frais de cours, de formation et de perfectionnement aux chômeurs/euses	6'600.00	6'600.00	0.00
Total des engagements au 31.12. 2005	2'788'470.45		
Total des dépenses au 31.12. 2005		2'788'470.45	
Solde	201'529.55		0.00

SOLDE FONDS CHÔMAGE DISPONIBLE AU 31.12.2005	201'529.55
---	-------------------

Recettes diverses action chômage

Restitution de prestations d'assurances en cas d'incapacité de travail de personnel temporaire demandeur d'emploi, pendant leur mission (accident, maladie, maternité) :

Total des recettes perçues en 2005

68'554.50

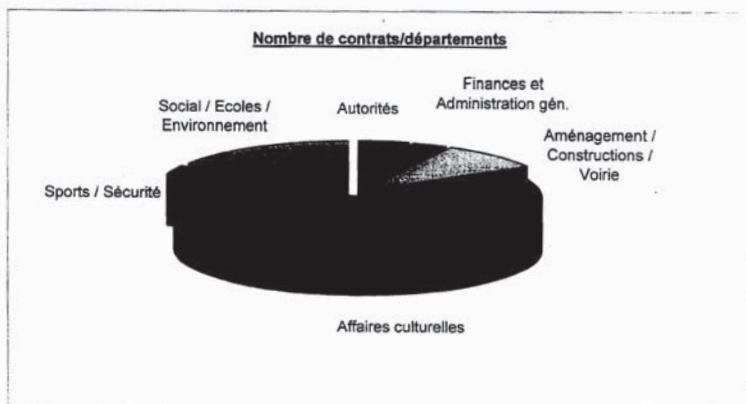
N.B. Les recettes ne sont pas comprises dans le disponible.

DEPARTEMENT DES AUTORITES			
Services	Nombre	Prévision budget	Total
Direction générale	1	27'317.90	130'544.15
Administration centrale			
Service des relations extérieures			
Service des ressources humaines	3	103'226.25	
Caisse d'assurance du personnel - CAP			
Contrôle financier			
DEPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION GENERALE			
Services	Nombre	Prévision budget	Total
Direction des finances			27'259.90
Assurances			
Comptabilité générale et budget			
Caisse municipale			
Taxe professionnelle communale	1	5'529.75	
Gérance immobilière municipale - GIM	1	21'730.15	
Administration générale			
Direction des systèmes d'information - DSI			
Service des achats et impressions			
DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA VOIRIE			
Services	Nombre	Prévision budget	Total
Direction aménagement, constructions et voirie			100'177.40
Conservation du patrimoine architectural			
Information, communication			
Direction organisation urbaine et constructions			
Service d'urbanisme			
Service de la mobilité			
Service des opérations foncières	1	0.00	
Service d'architecture			
Service de l'énergie			
Service des bâtiments	1	36'921.50	
Direction des espaces publics et de la voirie			
Service logistique et technique			
Voirie - Ville propre	3	33'577.20	
Service d'aménagement urbain	1	29'678.70	
Direction du génie civil			
DEPARTEMENT DES AFFAIRES CULTURELLES			
Services	Nombre	Prévision budget	Total
Direction des affaires culturelles			1'381'575.70
Art et culture admin. SAT			
Service de la promotion culturelle			
Administration du service SAAC	1	14'051.25	
Centre multimédia			
Fonds municipal d'art contemporain	2	58'706.80	
Grand Théâtre de Genève	2	52'804.35	
Conservatoire et jardin botaniques	3	76'552.10	
Direction du Musée d'art et d'histoire + Musées	31	708'129.20	
Bibliothèque d'art et d'archéologie			
Cabinet des estampes			
Musée d'ethnographie	3	7'267.75	
Muséum d'histoire naturelle	4	105'849.00	
Division des bibliothèques			
Direction bibliothèques et discothèques municipales	5	182'395.45	
Bibliothèque publique et universitaire	7	125'489.90	
Bibliothèque musicale	1	49'329.90	
DEPARTEMENT DES SPORTS ET DE LA SECURITE			
Services	Nombre	Prévision budget	Total
Direction sports et sécurité			42'859.30
Service des sports	1	2'670.00	
Service d'incendie et de secours			
Service d'assistance et de protection de la population	2	39'989.30	
Service des agents de ville et du domaine public			
DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES ECOLES ET DE L'ENVIRONNEMENT			
Services	Nombre	Prévision budget	Total
Direction affaires sociales, écoles et environnement	2	34'577.55	459'046.40
Direction action sociale centralisée	2	67'617.45	
Service des écoles et institutions pour l'enfance	5	188'671.90	
Délégation à la petite enfance	2	56'467.60	
Délégation à la jeunesse			
Service des espaces verts et de l'environnement - SEVE	3	105'557.20	
Office de l'état civil	1	3'954.50	
Service des pompes funèbres et cimetières			
TOTAL contrats sur fonds chômage VG au 31.12.2005	89		TOTAL ENGAGE : 2'141'462.85

CONTRATS MUNICIPAUX SUR LE FONDS CHÔMAGE - 31.12.2005

Répartition par Départements

TOTAL:	89	100%
Département des Autorités :	4	4.5%
Département Finances et Administration générale :	2	2.2%
Département Aménagement, Constructions, Voirie :	6	6.7%
Département Affaires culturelles :	59	66.3%
Département Sports et Sécurité :	3	3.4%
Département Affaires sociales, Ecoles et Environnement :	15	16.9%



		Provisions	Dépenses
ADC - AGORA - API			
	Départemental	Provisions	Dépenses 2005
ADC / Madame D. A. R.	(01.05.04 au 30.04.05)		
AGORA / Monsieur E. E.	(01.02.04 au 31.01.05)	5'307.60	5'307.60
AGORA / Monsieur A. K.	(27.10.05 au 30.04.06)	10'590.30	10'590.30
AGORA / M. Kokouvi Sitsofe SEKLE	(01.06.05 au 31.05.06)	3'706.05	3'706.05
API / M. Christophe CARRION	(01.08.05 au 31.12.05)	29'275.50	29'275.50
		82'239.45	82'239.45
		Non-dépensé	
Carrefoeur - Rue / M. M. D. A. Leonardo Esteves			
	Départemental	Provisions	Dépenses 2005
CAC / Mme Vanessa BIANCHINI	(01.01.05 au 31.12.05)	61'976.55	61'976.55
CAC / M. Carlo VANNI	(01.07.05 au 30.06.06)	34'277.40	34'277.40
CAGI / M. Antoine BERTSCHY	(15.07.05 au 15.07.06)	33'780.65	33'780.65
CARREFOUR-RUE / Mme M. D. A. LEONARDO ESTEVES	(01.01.05 au 31.03.05)	16'720.45	16'720.45
COPYRART / M. Gilles REVACQUIER	(01.04.04 au 09.10.05)	38'409.35	38'409.35
		185'164.40	185'164.40
		Non-dépensé	
GE GRAVE / M. Christophe Carrion			
	Départemental	Provisions	Dépenses 2005
GE GRAVE / M. Christophe CARRION	(01.04.05 au 31.07.05)	23'127.20	23'127.20
SAUVONS "HELENA" / M. Mario DOS REIS	(01.01.05 au 30.06.05)	32'781.90	32'781.90
OSEO / M. Fabien CLARET	(01.03.04 au 15.03.05)	25'983.40	25'983.40
		81'892.50	81'892.50
		Non-dépensé	
Mandat International / M. Didier Dutoit			
	Départemental	Provisions	Dépenses 2005
MANDAT INTERNATIONAL / M. Didier DUTOIT	(01.11.04 au 31.10.05)	64'469.00	64'469.00
MARGES / M. Jean-Michel KOHLER	(08.09.05 au 28.02.06)	17'837.85	17'837.85
TRIALOGUE / Mme M. M. ANTUNES DE SOUSA	(01.01.05 au 31.12.05)	30'616.30	30'616.30
TRIALOGUE / Mme Anahita BLANC-MEYLAN	(01.07.05 au 30.06.06)	31'434.60	31'434.60
TRIALOGUE / M. Patrick CURRAT	(01.01.05 au 18.02.05)	8'674.05	8'674.05
TRIALOGUE / Mme Nadia DONNELLY	(01.05.05 au 31.08.05)	25'838.20	25'838.20
TRIALOGUE / M. Antoine GUISSADO	(01.07.05 au 31.12.05)	16'861.00	16'861.00
TRIALOGUE / Mme M. A. MACHADO MONTEIRO	(01.11.05 au 30.04.06)	11'522.90	11'522.90
WEBROULOTTE / M. Palathil SREEKUMAR	(01.01.05 au 15.04.05)	18'105.10	18'105.10
		225'379.00	225'379.00
		Non-dépensé	
TOTAL ENGAGE		574'675.35	
TOTAL DEPENSE			574'675.35
SOLDE			

Direction générale
Service des Ressources humaines
Coordination action chômage

Contrats cantonaux
(emplois temporaires cantonaux)

Etat du 31 décembre 2005

DEPARTEMENT DES SAUVAGES			
Services	Nombre	Total :	
Direction générale			1
Administration centrale			
Service des relations extérieures			
Service des ressources humaines	1		
Caisse d'assurance du personnel - CAP			
Contrôle financier			
DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services	Nombre	Total :	
Direction des finances			2
Assurances			
Comptabilité générale et budget			
Caisse municipale			
Taxe professionnelle communale			
Gérance immobilière municipale - GIM	1		
Administration générale			
Direction des systèmes d'information - DSI			
Service des achats et impressions	1		
VILLE DE LA VOIRIE			
Services	Nombre	Total :	
Direction aménagement, constructions et voirie			11
Conservation du patrimoine architectural			
Information, communication			
Direction organisation urbaine et constructions			
Service d'urbanisme			
Service de la mobilité	1		
Service des opérations foncières			
Service d'architecture			
Service de l'énergie			
Service des bâtiments			
Direction des espaces publics et de la voirie			
Service logistique et technique	4		
Voirie - Ville propre	6		
Service d'aménagement urbain			
Direction du génie civil			
VILLE DE GENÈVE			
Services	Nombre	Total :	
Direction des affaires culturelles			84
Art et culture admin. SAT			
Service de la promotion culturelle			
Administration du service SAAC			
Centre multimédia	2		
Fonds municipal d'art contemporain	2		
Grand Théâtre de Genève	3		
Conservatoire et jardin botaniques	2		
Direction du Musée d'art et d'histoire + Musées	50		
Bibliothèque d'art et d'archéologie			
Cabinet des estampes			
Musée d'ethnographie	4		
Muséum d'histoire naturelle	2		
Division des bibliothèques			
Direction bibliothèques et discothèques municipales	14		
Bibliothèque publique et universitaire	5		
Bibliothèque musicale			
VILLE DE LAUSANNE			
Services	Nombre	Total :	
Direction sports et sécurité			2
Service des sports			
Service d'incendie et de secours	1		
Service d'assistance et de protection de la population	1		
Service des agents de ville et du domaine public			
VILLE DE SION			
Services	Nombre	Total :	
Direction affaires sociales, écoles et environnement			15
Direction action sociale centralisée			
Service des écoles et institutions pour l'enfance	2		
Délégation à la petite enfance	1		
Délégation à la jeunesse			
Service des espaces verts et de l'environnement - SEVE	12		
Office de l'état civil			
Service des pompes funèbres et cimetières			
TOTAL emplois temporaires cantonaux au 31.12.2005	115		

CONTRATS CANTONAUX
(EMPLOIS TEMPORAIRES CANTONAUX de l'OCE) - 31.12.2005

Répartition par Départements

TOTAL:	115	100%
Département des Autorités :	1	0.9%
Département Finances et Administration générale :	2	1.7%
Département Aménagement, Constructions, Voirie :	11	9.6%
Département Affaires culturelles :	84	73.0%
Département Sports et Sécurité :	2	1.7%
Département Affaires sociales, Ecoles et Environnement :	15	13.0%

